



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

> MÉDECIN TRAITANT

> SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ (SCHS)

13 rue Sadi-Carnot.
Tél : 01 49 93 60 47

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ ELSA-RUSTIN

13, rue Sadi-Carnot
Tél. : 01 56 63 91 00

PMI ADELAÏDE-LAHAYE

3, rue Adelaïde-Lahaye
Tél. : 01 56 63 91 12

PMI PIERRE-ET-MARIE CURIE

70, rue Pierre-et-Marie Curie
Tél. : 01 49 93 01 91

PMI CROIX ROUGE FRANÇAISE

4, rue du Lieutenant-Thomas
Tél. : 01 43 60 33 21



DES VACCINATIONS LESQUELLES ?

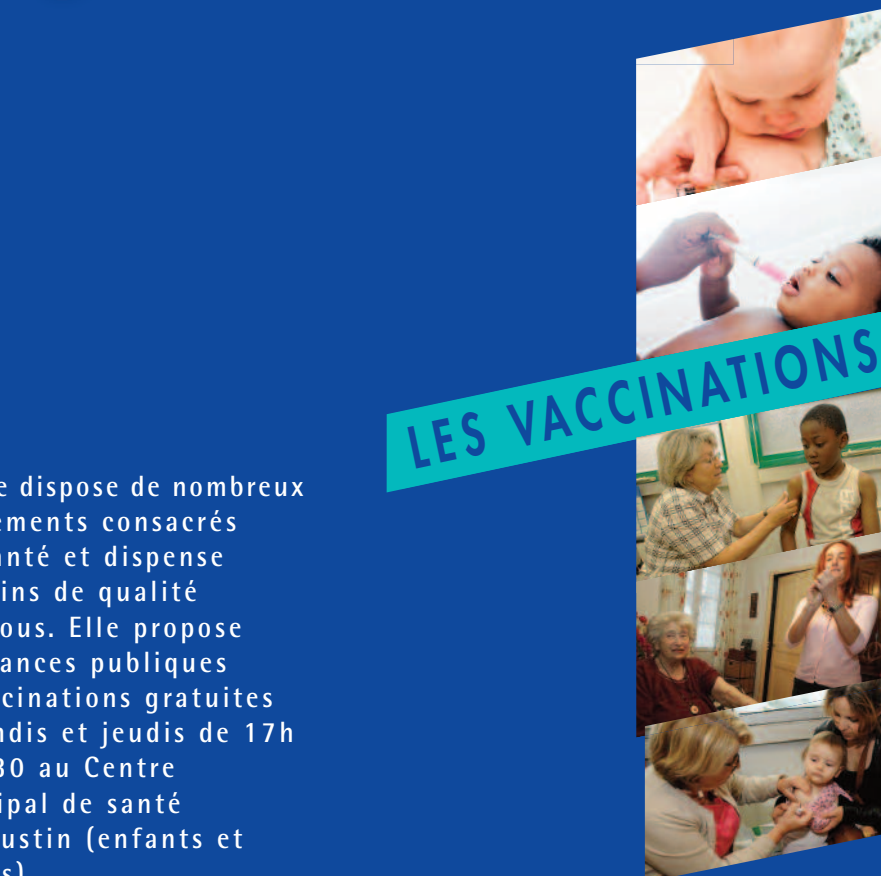
> Les vaccins peuvent être recommandés ou obligatoires et pour qu'ils restent efficaces, des rappels sont nécessaires, parfois tout au long de la vie.

> Les vaccinations obligatoires sont : BCG -
- Diphtérie - Poliomyélite - Tests
tuberculiques - Tétanos.

> Les vaccinations recommandées sont :
BCG - Coqueluche - Grippe - Haemophilus
Influenzae - Hépatite B - Méningite -
Rougeole et Oreillons - Rubéole - Tests
tuberculiques.

**Si vous ne pouvez honorer votre rendez-vous en consultation,
veuillez avoir l'amabilité de prévenir le service intéressé,
cela diminuera les délais d'attente.**

Les services de Santé



LES VACCINATIONS

La ville dispose de nombreux équipements consacrés à la santé et dispense des soins de qualité pour tous. Elle propose des séances publiques de vaccinations gratuites les lundis et jeudis de 17h à 18h30 au Centre municipal de santé Elsa-Rustin (enfants et adultes).



LA VACCINATION

Depuis plus d'un siècle, la politique vaccinale a permis de réduire considérablement le nombre de malades et de décès dus aux maladies infectieuses. Si la plupart de ces maladies sont devenues plus rares, les microbes, qui en sont responsables, circulent toujours, en France ou dans le monde. On l'oublie parfois, pour être efficaces, la plupart des vaccins exigent des rappels réguliers, même à l'âge adulte.

DES VACCINATIONS POURQUOI ?

> Parce que certaines maladies demeurent encore de nos jours une menace constante pour l'enfant et l'adulte.
 > Parce que les vaccinations ont un intérêt individuel et collectif, elles empêchent la propagation des germes et virus.

LA VACCINATION ENFANT

> Vous pouvez vous faire prescrire par votre médecin traitant ou autre un patch anesthésiant, et vous devez le mettre 1h avant la vaccination.
 > Votre attitude peut l'aider à surmonter son inquiétude et sa peur, en lui expliquant pourquoi on lui fait une piqûre.

AU COURS DE LA VACCINATION

> Vous pouvez réconforter votre enfant en lui tenant la main, en lui racontant une petite histoire...
 > N'hésitez pas à apporter son doudou ou sa peluche préférée.

APRÈS LA VACCINATION

> Surveiller sa température.
 > N'oubliez pas que votre enfant aura sans doute besoin d'être consolé.

LA VACCINATION JEUNES ADULTES

Certaines personnes pensent parfois que la vaccination ne concerne que les enfants. En fait, certains vaccins sont aussi très importants à l'âge adulte :

> les rappels contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la coqueluche est recommandé une fois, chez tous les jeunes adultes avec le rappel DTP entre 26 et 28 ans, ou même avant ;
 > la vaccination contre la rubéole est recommandée pour les femmes non vaccinées en âge d'avoir des enfants car elle protège de cette maladie qui peut occasionner de graves malformations du fœtus si elle survient pendant la grossesse. Elle peut être faite en association avec la rougeole et les oreillons.

Vaccination, où en êtes-vous ?

CALENDRIER VACCINAL 2012 SIMPLIFIÉ

ÂGE APPROPRIÉ	Naissance	2 mois	3 mois	4 mois	12 mois	16-18 mois	24 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	16-18 ans	26-28 ans	36-64 ans	≥ 65 ans
BCG	■													
DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIOMYÉLITE	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
COQUELUCHE		■	■	■										
Hib <i>Haemophilus influenzae</i> de type b		■	■	■										
HÉPATITE B		■	■	■	■	■								
PNEUMOCOQUE		■		■	■									
MÉNINGOCOQUE C					■	■	■							
ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE					■	■	■							
PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)											■			
GRIPPE														■

Lorsqu'un retard est intervenu dans la réalisation d'un programme de vaccination, il n'est pas nécessaire de le recommencer. Il suffit de reprendre ce programme au stade où il a été interrompu et de compléter la vaccination en fonction de l'âge et du nombre de doses de vaccin manquantes.